

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- |  |  |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Coloured covers/<br>Couverture de couleur   | <input type="checkbox"/> Coloured pages/<br>Pages de couleur   |
| <input type="checkbox"/> Covers damaged/<br>Couverture endommagée  | <input type="checkbox"/> Pages damaged/<br>Pages endommagées   |
| <input type="checkbox"/> Covers restored and/or laminated/<br>Couverture restaurée et/ou pelliculée  | <input type="checkbox"/> Pages restored and/or laminated/<br>Pages restaurées et/ou pelliculées                    |
| <input type="checkbox"/> Cover title missing/<br>Le titre de couverture manque   | <input checked="" type="checkbox"/> Pages discoloured, stained or foxed/<br>Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> Coloured maps/<br>Cartes géographiques en couleur   | <input type="checkbox"/> Pages detached/<br>Pages détachées  |
| <input type="checkbox"/> Coloured ink (i.e. other than blue or black)/<br>Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)   | <input checked="" type="checkbox"/> Showthrough/<br>Transparence   |
| <input type="checkbox"/> Coloured plates and/or illustrations/<br>Planches et/ou illustrations en couleur  | <input checked="" type="checkbox"/> Quality of print varies/<br>Qualité inégale de l'impression                    |
| <input checked="" type="checkbox"/> Bound with other material/<br>Relié avec d'autres documents  | <input checked="" type="checkbox"/> Continuous pagination/<br>Pagination continue                                  |
| <input checked="" type="checkbox"/> Tight binding may cause shadows or distortion<br>along interior margin/<br>La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la<br>distorsion le long de la marge intérieure  | <input type="checkbox"/> Includes index(es)/<br>Comprend un (des) index  |
| <input type="checkbox"/> Blank leaves added during restoration may appear<br>within the text. Whenever possible, these have<br>been omitted from filming/<br>Il se peut que certaines pages blanches ajoutées<br>lors d'une restauration apparaissent dans le texte,<br>mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont<br>pas été filmées. | Title on header taken from: /<br>Le titre de l'en-tête provient:   |
| <input type="checkbox"/> Additional comments: /<br>Commentaires supplémentaires:   | <input type="checkbox"/> Title page of issue /<br>Page de titre de la livraison                                    |
|  | <input type="checkbox"/> Caption of issue /<br>Titre de départ de la livraison                                     |
|  | <input type="checkbox"/> Masthead /<br>Générique (périodiques) de la livraison                                     |

This item is filmed at the reduction ratio checked below /  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

|                          |                          |                          |                                     |                          |                          |
|--------------------------|--------------------------|--------------------------|-------------------------------------|--------------------------|--------------------------|
| 10X                      | 14X                      | 18X                      | 22X                                 | 26X                      | 30X                      |
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 12X                      | 16X                      | 20X                      | 24X                                 | 28X                      | 32X                      |

LA

# SEMAINE RELIGIEUSE

## DE QUÉBEC

### SOMMAIRE

Le Doctorat dans l'Eglise, 737. — Profession religieuse, 742.—De-ci de-là, 743.  
— Plus beau que le rêve, 746. — Bibliographie, 749.—Calendrier, 752.—Memento  
hebdomadaire, 752

---

#### Le Doctorat dans l'Église. (1)

---

A l'occasion de la fête de saint Bède le Vénérable, Docteur de l'Eglise, que nous célébrerons pour la première fois lundi prochain, nos lecteurs nous sauront gré de leur dire quelles sont les *conditions* du doctorat ecclésiastique, et la *distinction* entre les Pères de l'Eglise et les Docteurs.

Les Docteurs ne manqueront jamais à l'Eglise. Dieu a promis qu'elle en aurait comme elle a des apôtres, des prophètes, des évangélistes et des pasteurs, jusqu'à ce que le corps mystique de Jésus-Christ soit arrivé à la plénitude de l'âge parfait.

Les premiers Docteurs furent les apôtres établis par le Saint-Esprit pour instruire les nations. Leurs enseignements ont été recueillis, conservés et interprétés par des hommes de science,

---

(1). Ne pas confondre Docteur de l'Eglise et docteur en théologie, qui est un titre de même ordre que docteur en droit, docteur en médecine, etc.

surtout par les évêques dont les prédications et les écrits transmirent à la postérité les dogmes de la foi. Avec les premiers successeurs des apôtres, avec saint Clément de Rome, saint Ignace d'Antioche, saint Polycarpe de Smyrne, saint Denis de Paris, saint Irénée de Lyon, commence la série de ces hommes à jamais vénérés qu'on a si bien nommés les Pères de l'Eglise.

Ce titre n'a rien d'officiel, il est vrai. Jamais il ne fut décerné par décret pontifical ; il n'a pas trouvé place dans les qualifications liturgiques. C'est la reconnaissance du peuple chrétien qui l'a conféré aux maîtres, par lesquels il fut engendré à la vie de la foi et nourri dès la première enfance du pain de la vérité. Par un accord tacite, il est déferé aux écrivains ecclésiastiques des premiers siècles ; à ceux qui, par leurs écrits, nous ont conservé les traditions apostoliques dont ils restent les témoins authentiques.

L'ère des Pères de l'Eglise est close le jour où les principes de la foi sont suffisamment fixés, développés et protégés contre les nouveautés des hérétiques. Saint Bernard, d'un accord à peu près unanime, en est regardé comme le dernier représentant.

Durant cette première phase, nous ne voyons pas la science théologique apparaître dans un complet développement, ordonnée dans toutes ses parties. Ce fut l'œuvre de la scolastique. Réunir dans une vaste synthèse les principes épars du dogme chrétien ; les comparer entre eux et avec les vérités rationnelles, en déduire les conséquences, et par là construire le majestueux édifice de la science théologique : voilà l'œuvre que la divine Providence réservait à la science théologique. Ainsi se continuait sans interruption dans l'Eglise la grande mission donnée par Notre-Seigneur à l'Eglise enseignante.

*Le doctorat ecclésiastique.* La théologie catholique s'est plus d'une fois efforcée d'en formuler la règle ; ses conclusions sont ainsi résumées par le Pape Benoît XIV : " Trois choses sont nécessaires pour constituer un Docteur de l'Eglise, à savoir : une science éminente, une sainteté insigne, et la déclaration du Souverain Pontife ou d'un concile légitimement assemblé. "

Qu'il soit besoin d'un décret du Pape ou du concile œcuménique pour faire un Docteur de l'Eglise, on le comprend aisément. C'est un titre officiel, liturgique conférant à celui qui le reçoit des droits à un culte spécial dans toutes les églises du

monde. Qui donc peut commander à la chrétienté entière de rendre de tels honneurs, sinon les dépositaires du pouvoir supérieur, c'est-à-dire le Pape ou le concile présidé par lui ?

Il faut aussi la science ; le nom même de Docteur le dit suffisamment, mais quelle science et à quel degré ? Le Pape Benoît XIV l'indique en renvoyant le lecteur au décret de Boniface VIII, qui fait autorité en cette matière. Exposons donc la doctrine de ce savant Pontife.

C'est dans la décrétale par laquelle il règle les honneurs dus aux apôtres, aux évangélistes et aux quatre grands Docteurs de l'Eglise latine qu'il s'exprime ainsi sur les Docteurs : " Leurs enseignements éclatants ont illustré la sainte Eglise, l'ont ornée de vertus, et ont fait revivre en elle la pureté des mœurs. Par eux, comme par des flambeaux brillants et ardents placés sur des candélabres, dans la maison du Seigneur, les ténèbres de l'erreur ont été dissipées et tout le corps de l'Eglise est devenu brillant comme l'étoile du matin. Sous l'influence de la rosée céleste, elle résout par eux les énigmes des Ecritures, en délie les nœuds, en éclaircit les obscurités et en expose les doutes ; grâce à la profondeur et à la beauté de leurs discours, le vaste édifice de l'Eglise brille de l'éclat des diamants, et, transportée aux plus sublimes hauteurs, elle se revêt de vives splendeurs par l'élégance de leur parole. "

Avoir montré dans ses écrits une science supérieure des choses de Dieu, avoir exercé sur les destinées de l'Eglise une action éclatante et salutaire, en réprimant les audaces de l'hérésie, en exposant le sens des Ecritures, en développant les dogmes de la foi, en enseignant aux peuples les lois de la morale et leur montrant le chemin de la perfection ; voilà donc la science éminente que l'Eglise réclame de ses Docteurs.

Elle ajoute une troisième condition, celle de la sainteté. On concevrait à la rigueur un grand savoir des choses de Dieu même dans un homme pécheur ; ce savoir pourrait être mis au service de l'Eglise, aussi bien qu'autrefois l'infidèle Balaam employait en faveur du peuple de Dieu sa lumière prophétique. Mais ce pécheur, dont la science servirait à éclairer l'Eglise, ne serait jamais compté parmi ses Docteurs, car, nous l'avons dit, c'est là un titre liturgique qui donne droit à des honneurs publics, réservés aux saints que l'Eglise honore d'un culte religieux.

Et certes la sainteté n'est pas chose indifférente, même pour acquérir la science du Docteur. Car, si le doctorat a pour but de manifester au monde le sens caché des Ecritures et les profondeurs du dogme chrétien, qui ne sait combien de lumières l'homme saint, libre des entraves des passions et dégagé des intérêts terrestres, reçoit au pied du crucifix, dans la méditation des vérités éternelles ? N'était-ce pas là que le Docteur séraphique se glorifiait de puiser toute sa science ? Ce n'est donc pas toute science, mais celle des saints que nous honorons dans nos Docteurs.

L'Eglise a reconnu et proclamé vingt-quatre Docteurs, à savoir :

Quatre grands Docteurs de l'Eglise latine : saint Augustin, saint Ambroise, saint Jérôme et saint Grégoire-le-Grand. Quatre grands Docteurs de l'Eglise grecque : saint Athanase, saint Basile, saint Grégoire de Nazianze, saint Chrysostôme. Vient ensuite : saint Léon-le-Grand, saint Isidore de Séville, saint Pierre Chrysologue, saint Pierre Damien, saint Anselme, saint Bernard, saint Thomas, saint Bonaventure, saint Hilaire de Poitiers, saint Alphonse de Liguori, saint François de Sales, saint Cyrille d'Alexandrie, saint Jean Damascène, saint Athanase d'Alexandrie, saint Basile-le-Grand, saint Bède.

*Différence entre les Pères et les Docteurs de l'Eglise.* — On se demandera peut-être si l'on doit regarder le titre de Docteur de l'Eglise comme identique à celui de Père de l'Eglise. Il ne sera donc pas inutile d'indiquer ici la distinction qu'il faut établir entre les Pères et les Docteurs :

“ Quatre conditions semblent requises pour être rangé au nombre des Pères de l'Eglise : l'antiquité, l'importance des écrits au point de vue du témoignage et de la tradition, la sainteté de vie, mais surtout la pureté de la foi, enfin le consentement des peuples. Il n'est pas nécessaire que les écrits soient nombreux et volumineux ; quelques lettres ont suffi à saint Ignace d'Antioche et à saint Polycarpe de Smyrne. L'importance des écrits se mesure à celle du témoignage que ces anciens auteurs ont rendu au dogme révélé. La sainteté est également une condition nécessaire : c'est pourquoi ni Taticn, ni Tertullien, ni Origène, ni Lactance, ni Arnobe, ni Eusèbe de Césarée, ne sont comptés parmi les Pères de l'Eglise, malgré le rang distingué qu'occupent

plusieurs d'entre eux parmi les auteurs ecclésiastiques, et l'importance de leurs ouvrages. ”

Quant à la distinction entre les Pères et les Docteurs de l'Eglise, qu'il nous suffise de dire, d'après le savant cardinal Franzelin, que la prérogative de Docteur, à la différence de celle de Père de l'Eglise, n'implique pas l'antiquité, c'est-à-dire l'existence dans les premiers siècles du christianisme, mais qu'elle éveille immédiatement l'idée de science éminente sans regard à une époque plus ou moins reculée.

Saint Bède, surnommé le Vénéral, naquit vers 672 dans un village du comté de Durham, en Angleterre, et fut élevé au monastère de Jarron où il passa toute sa vie. Ses études embrassent toutes les sciences cultivées de son temps. Ordonné prêtre en 702, il consacra à la méditation de l'Ecriture sainte et à la composition de ses ouvrages le temps qu'il ne donnait pas à l'instruction des moines. Bède a rendu de lui-même ce témoignage : “ Je me donnai toutes les peines possibles pour méditer et scruter les saintes Ecritures, et, à côté de l'observation de la discipline monastique et de l'office du chœur, il m'a toujours été doux d'apprendre, d'enseigner et d'écrire, “ *aut discere, aut docere, aut scribere dulce habui.* ”

Saint Bède a composé, outre son grand ouvrage *Histoire ecclésiastique de la Nation des Anglais* et la vie des cinq premiers abbés de son monastère, des commentaires sur l'Ecriture, des homélies ou sermons, et divers traités sur la poésie, la grammaire, la rhétorique, l'astronomie, la musique, le calendrier, etc. “ Le caractère encyclopédique de son génie, a écrit M. de Montalembert, est ce qui a le plus émerveillé ses contemporains et ne laisse pas d'exciter la surprise des nôtres. Il a été le type de la vie studieuse et savante qui, aux yeux de plusieurs, résume toute la vie des moines. ” Mais ce qui est plus admirable encore, c'est qu'il anime toutes ses études d'un rare esprit de piété et qu'il fit toujours un saint usage de ses connaissances.

Ce grand homme était appelé *Vénéral* dès son vivant, pour les grandes qualités dont il était doué et qui le rendaient digne d'un souverain respect. Après sa mort, comme on commença de lire publiquement dans l'Eglise ses sermons et ses homélies avant qu'il fût déclaré saint, ne pouvant pas encore lui donner ce titre, on continua de lui donner la qualité de *Vénéral*. Cela

ne changea point lorsqu'il fut mis au rang des bienheureux, et c'est ce qui fait qu'on l'appelle plus communément le Vénérable Bède, que saint Bède, quoique, en effet, l'Église l'ait depuis longtemps reconnu pour saint dans son martyrologe, et que tout l'Ordre de saint Benoît célèbre depuis longtemps sa mémoire comme d'un saint.

En 1899, nous avons remarqué que le Vénérable Bède a donné 57 leçons au Bréviaire, dix de plus que saint Bernard, qui n'en a fourni que 47. (1)

### Profession religieuse

Le 4 juillet 1901, en l'église du Bon-Pasteur de cette ville, onze novices ont prononcé leurs premiers vœux de religion: Ce sont les sœurs: Mary Lyons, de Lawrence, Mass. E. U, en religion Marie de Saint-Barthélémi; Ida Herbst, de Lawrence, Mass. E. U, en religion Marie de Saint-Catherine de Siemie; Marie-Anne Rivard de Sainte-Félicité, comté de Matane, en religion Marie de Saint-Bruno; Lumina Cyr, de Saint-Sylvestre, comté de Lotbinière, en religion Marie de Saint-Vincent Ferrier; Diana Perron, de Saint-Alban, comté de Portneuf, en religion Marie de Saint-Paul l'Ermitte; Anaïs Frenette, de Portneuf, comté de Portneuf, en religion Marie de Saint-Félix de Valois; Elmira Michaud, de Saint-André, comté de Kamouraska, en religion Marie de Saint-Cyprien; Rose-Anna Nault, de Saint-Jean Deschaillons, comté de Lotbinière, en religion Marie de Saint-Pasteur; Albertine Drolet, de Saint-Zacharie, comté de Beauce, en religion Marie de Sainte-Praxède, novices de chœur; Rose-Anna Levasseur, de Belledune, Gaspésie, en religion Marie de Sainte-Euphrasie; Belzémire Cyr, de Saint-Sylvestre, comté de Lotbinière, en religion Marie de Sainte-Célinie, novices converses.

Mgr. C.-A. Marois P. A. V. G., a présidé la cérémonie, assisté du Rév. P. Ange-Marie, Supérieur des Révérends Pères Franciscains de la résidence de Québec et de M. l'abbé F. Dumontier, ancien curé de Portneuf. M. l'abbé B. Bernier, aumônier de l'institution, assistait aussi à la cérémonie.

Le Rév. P. Ange-Marie a donné le sermon de circonstance.

(1) S. R. de Cambrai.

## De-ci de-là.

Si la foule, de l'autre côté de l'Atlantique, ne nous connaît guère, il y a toujours bien, en France du moins, un certain nombre d'esprits d'élite qui savent que nous existons. Ce sont, d'abord, les forts en géographie ; ceux-là, par dignité professionnelle, sont tenus de connaître qu'il y a des Canadiens-Français. Mais, il y a bien aussi des gens qui, même sans avoir jamais ouvert. Reclus, pensent à nous et en parlent souvent. Les Normands sont au premier rang de ces amis que nous avons là-bas. On se rappelle la belle fête que les Rouennais ont donnée, l'an dernier, en l'honneur d'un groupe de Canadiens qui se trouvaient de passage à Paris.

Cette année, le 30 mai dernier, on s'est encore occupé de nous à Rouen. L'honorable M. Fabre, commissaire général du Canada, y a présidé une soirée solennelle donnée en l'honneur du Canada. On a exécuté plusieurs de nos chants populaires, on a dit plusieurs poésies franco-canadiennes. Mais la pièce de résistance, ce fut une conférence de M. Jehan Soudan, de Pierrefitte, laquelle avait pour titre : " En Canada. — Les Normands d'Amérique. " J'ai sous les yeux le compte rendu de cette fête et de cette conférence, publié par le *Nouvelliste de Rouen* du 31 mai, et c'est d'une lecture bien touchante. A part le côté émotion, il est toujours intéressant de voir comment on nous juge de loin. Et quelle joie pour nous, de savoir que nos sympathiques cousins de Normandie sont bien contents de nous ! — Relevons pourtant quelques légères erreurs commises à notre endroit.

" En Canada, dit le compte rendu de la conférence de M. de Pierrefitte, on parle comme les Normands de nos villages, un piano s'appelle un clavecin, un coup de neige est une poudre de riz ; on dit la soirante pour désigner le crépuscule. — Vingt régiments canadiens ont le drapeau français. "

Le clavecin ! Il faut être d'une belle érudition, en Canada, pour savoir ce que c'est ; et la plupart d'entre nous ne sauraient, sans le secours de leur dictionnaire, en dire quoi que ce soit de sensé.

Voir notre " poudrière " transformée en " poudre de riz, " et mourir ! Si vous voulez, nous allons dire que c'est la faute du typographe ; et nous remettrons à une autre fois de mourir.

Non, nous ne disons pas la "soirante," mais la "brûnante," et c'est fort joli.

Quant à nos "vingt régiments" qui arborent le drapeau français, si c'était vrai, il ne faudrait pas le crier sur les toits. Car si nos très chers amis des provinces anglaises apprenaient que même un de nos bataillons marche aux couleurs françaises, ils ne seraient pas longs à nous lancer sur le dos cinquante régiments, très anglo-saxons. Il est vrai, Dieu merci, qu'ils trouveraient à qui parler. Mais il est mieux de ne pas appuyer sur des sujets de cette sorte, pour ne pas réveiller le chat qui, un peu partout, dort sur l'une ou l'autre oreille et peut-être sur les deux. D'ailleurs, comme on sait, il y a plusieurs années déjà que, sur le conseil de l'un de nos grands hommes, nous avons cessé nos luttes fratricides. — Il ne résulte pas moins de l'incident que nos cousins de Rouen ont failli nous mettre dans de beaux draps, bien qu'avec les meilleures intentions du monde.

Si quelqu'un, frappé des petites inexactitudes que je viens de reprocher aux gens de Normandie, s'appretait à leur jeter la pierre, je leur dirais: "Vous, mon cher, faites-nous une conférence sur ce sujet: *En France. — Les Normands d'Europe.* Et nous demanderons aux Rouennais de ne pas trop s'amuser à vos dépens."

Qu'il est malaisé de rester calme quand on voit de quelle façon on traite parfois ce pauvre... bon sens!

Nos écoles françaises ont eu beau briller à Chicago: quelques-uns d'entre nous n'en ont pas moins dit tout le mal possible. C'est en vain qu'à Paris, l'an dernier, elles ont encore obtenu les plus grands succès: nos réformistes ont continué de crier qu'elles ne valent rien. Nous leur avons alors démontré que la province de Québec l'emporte sur les autres provinces du Canada par la quantité proportionnelle de sa population scolaire. Cela ne fait rien! La province de Québec est toujours à la queue de la Confédération, en matière d'éducation. Maintenant, voilà que l'on annonce, au témoignage de quelques journaux, que, d'après le recensement qui vient d'être fait, les écoles d'Ontario auraient perdu, au cours des dix dernières années, 21,459 élèves, tandis que celles de Québec auraient gagné durant la même décade, 51,599 élèves. N'importe! Dans peu de mois,

on recommencera la même chanson sur l'état pitoyable de notre organisation scolaire française. — Ah ! les hypocrites ! Les mal-fauteurs !

---

Je n'ai rencontré que dernièrement un ouvrage canadien dont j'ignorais absolument l'existence, qui fut imprimé à Québec en 1895. Ce n'est pas un bien gros volume, mais une petite brochure de 40 pages, qui a pour titre *Chronologie de l'histoire des États-Unis d'Amérique*. Cela commence avec Christophe Colomb, et s'en va année par année jusqu'à 1893. La jeunesse, qui a le bonheur d'étudier l'histoire et de subir là-dessus de multiples examens, ne peut que tirer grand profit de cet aide-mémoire. Quant à nous, les vieilles gens, qui ne savons jamais où prendre tel ou tel renseignement au moment opportun, ayons cet opuscule, avec quelques autres, toujours à portée de la main ; et nous aurons à peu de frais l'air d'être fort savants. — L'auteur de cet opuscule ? demandez-vous. Cet auteur, qui a fait imprimer bien d'autres choses aussi, est un illustre personnage, qui occupe brillamment un siège archiépiscopal, — mais non en Chine, ni en Egypte, ni en Angleterre, ni en quantité d'autres endroits, — et qui aurait livré ce petit ouvrage aux typographes bien avant 1895, s'il n'avait pas été évêque de Chicoutimi de 1888 à 1892. La discrétion m'empêche vraiment d'en dire davantage.

---

C'est toujours une fête, pour les délicats, de lire les premiers Paris du *Paris-Canada*. C'est l'honorable M. Fabre, commissaire général du Canada, qui les écrit, et qui se donne ainsi l'illusion prolongée qu'il est encore journaliste. Son article du 1er juin, sur les débats du Parlement d'Ottawa, est l'un des plus charmants. Il n'y a pas là-dedans de profondeurs insondables ; mais c'est si bien écrit et avec tant d'esprit. Vraiment, des trois millions de Canadiens-Français, c'est M. Fabre qui est le plus parisien, et ce n'est pas peu dire. — On lit ailleurs, dans le journal de même date, que feu l'honorable J.-J. Ross, lors d'un voyage à Paris, aimait à passer ses loisirs aux bureaux du commissariat canadien. Je crois bien ! Ce n'est pas là qu'on s'ennuie, *experto crede etc.*

Je reviens, en terminant cette chronique, à nos cousins de Normandie, pour leur conter quelque chose qu'ils pourront rappeler, dans leur fête canadienne de l'an prochain, et qui montre bien avec quel bois se chauffent les Normands d'Amérique.

Il y a à Chicoutimi, depuis quelques années, une puissante compagnie qui s'occupe de la fabrication de la pâte de bois; elle fut même la première compagnie qui s'organisa, dans notre Province, pour cet objet. Or, cette compagnie est à peu près exclusivement canadienne-française, tant par sa composition que par son capital. Elle n'a pas peur de se désigner par un nom français, et cela ne l'a pas empêchée d'acquérir du renom en Angleterre pour l'excellence de ses produits. En outre, cette compagnie est nettement catholique; elle a fait bénir ses constructions par Mgr l'évêque, et, en belle situation dans la grande salle de ses usines, on voit une statue de saint Joseph. — Le printemps dernier, une crue subite de la rivière dont elle utilise le pouvoir hydraulique ayant menacé de détruire toute son installation, ses directeurs firent un vœu solennel au Sacré Cœur de Jésus. Et dimanche dernier, le 16 juin, en exécution de cette promesse que le ciel avait écoutée, les directeurs et les ouvriers de la Compagnie se rendaient processionnellement de la cathédrale à la chapelle du Sacré-Cœur, distante d'un mille, précédés de la bannière du Sacré-Cœur. Ils assistèrent, dans le pieux sanctuaire, à une messe solennelle d'actions de grâces et y firent la sainte communion.

Voilà ce que sont, encore aujourd'hui, les Normands de ce côté-ci de l'Atlantique: toujours catholiques et toujours français.

ORNIS.

---

### Plus beau que le rêve

---

S'il vous est arrivé jamais de traverser les faubourgs de la ville de X. . . , l'une des plus belles de notre Midi, vous avez pu y rencontrer un prêtre dont la tournure étrange n'a pas manqué de vous frapper. Il a le chapeau en équilibre instable sur le chef, le rabat incapable d'observer la résidence et allant à chaque instant de tribord à babord, la soutane mal portée, la ceinture ficelée, et avec tout cela quelque chose d'insolite: l'air d'un personnage qui n'est point sorti du moule ordinaire. Et

pendant que vous souriez peut-être un peu interloqué, les passants, enfants, ouvriers et bourgeois se découvriraient respectueux. Ni la mine distraite du prêtre, ni la sympathie dont il est entouré ne vous étonneront plus, quand vous aurez lu les lignes qui suivent.

Henri de Lacroix, ses classes terminées dans un grand lycée de Paris, était entré à Saint-Cyr le premier de sa promotion. A vingt-cinq ans, il était marié. Mme de Lacroix avait les vertus de la femme forte, aussi, après douze mois d'union, avait-elle mathématiquement prouvé à son mari qu'il y a là-haut un ciel, auquel il faut songer tous les jours, un ciel qu'il faut mériter, en sachant se faire violence. Ce n'est pas par des sermons en règle qu'elle avait obtenu la conversion tant désirée. Non. Elle avait fait autour d'elle une atmosphère tellement surnaturelle et ses vertus de chrétienne intelligente étaient si éloquentes que par la force des choses, sans même avoir l'air de poursuivre un but, elle y était sûrement et très promptement arrivée. Nouvel exemple de ce que peut, de ce que pourra toujours le cœur d'une femme, quand l'ardente charité de Jésus l'anime.

Et semblable à saint Paul, à tant d'autres convertis, plus ardens bien souvent que ceux qui ont toujours été fidèles, le lieutenant de Lacroix n'y allait pas de main-morte. Lorsqu'il eut la certitude qu'il serait bientôt père, un cri spontané sortit de son cœur et de ses lèvres: " Cet enfant, nous l'appellerons François de Sales et, s'il plaît à Dieu, il sera prêtre un jour." C'est qu'il comprenait maintenant la grandeur du sacerdoce, autant qu'il aimait de toute son âme sa mission de soldat. Le prêtre, il le rencontrait à l'autel, au confessionnal, en chaire; il se le représentait auprès des pauvres, des malades et des enfants, toujours béniissant, toujours bienfaisant malgré l'ingratitude et malgré les sarcasmes de la haine. Et il trouvait bien belles ces vies de dévouement et d'abnégation. Et il ne porta point le nom si suave du doux saint de Genève, elle s'appela Jeanne Chantal: c'est que la femme du jeune officier lui avait appris à aimer l'ordre de la Visitation dont elle avait tant reçu pendant les années bénies de son éducation, et à entourer d'un culte tout spécial les deux saints fondateurs.

Il n'y avait rien de perdu: François de Sales viendrait un jour ou l'autre. Déjà, Henri de Lacroix voyait son fils installé dans un modeste presbytère de campagne. Lui-même, à ce moment aurait atteint la limite d'âge et il se promettait d'aller tous les ans visiter son abbé. Et il prêcherait, oui, il prêcherait aux enfants et aux jeunes gens. Oh! pas à l'église, pas même à la sacristie, mais au patronage, car François de Sales, bien sûr, aurait un patronage. Et dans ses sermons, le vieil officier blanchi sous le harnais, décoré, vénérable, parlerait du courage

chrétien, de la fierté chrétienne... Et François de Sales ne venait toujours pas, et François de Sales ne vint pas. Pauvre père, son rêve ne se réaliserait jamais ! Un soir de décembre, la mort, sans crier gare, venait frapper au plus intime de l'âme, le vaillant soldat. Victime de sa maternité, confiante et résignée, son épouse succombait. Ce premier pas dans la voie douloureuse, dans le chemin royal de la sainte Croix, ne fut pas le dernier :

*La mère, en s'en allant des agneaux fut suivie ;*

*L'une partit, puis l'autre...*

Après deux ans de veuvage, le père restait seul : tour à tour il avait accompagné au caveau de famille, le corps de ses quatre filles. Un autre se fût révolté contre le ciel, lui, il croyait, il espérait, il aimait. Il connaissait la douceur de la croix, il savait que Dieu se plaît à frapper ceux qu'il chérit le plus. La première fois que lui vint l'idée qu'il devait réaliser plus tard, il la repoussa aussitôt comme une suggestion du malin ; et il la repoussa longtemps. Puis comme elle revenait toujours, le harcelant sans répit, plus obsédante que jamais, il finit par la trouver moins extraordinaire ; il s'y habitua peu à peu, mais il se gardait bien de la confier à qui que ce fût, même au religieux qui le dirigeait depuis sa conversion.

Un matin, dans la ferveur de son action de grâces, il songea : " Après tout, ô mon Dieu, pourquoi non ? " Les qu'en dira-t-on, il était homme à s'en moquer ; un soldat n'en a que faire. Le métier militaire ? et pour qui donc pourrait-il bien avoir de l'ambition désormais ? Servir la patrie ? Mais on la sert ailleurs que sous les armes tout aussi noblement, tout aussi utilement. Restait la question du latin qu'il n'avait jamais su à fond et qu'il avait oublié depuis longtemps, le semant bribe par bribe sur les multiples étapes de sa vie. Restaient encore mille considérations qui n'étaient pas sans poids et qui en eussent peut-être épouvanté un autre. Lui alla de l'avant, et à trente-six ans révolus il entra au séminaire de Saint-Sulpice.

Lorsqu'il revint dans son diocèse d'origine, apportant à son Evêque, une piété plus éclairée, sinon plus fervente, son âme de soldat et son cœur de prêtre, l'administration ne fut pas peu embarrassée. " Où le placerait-on ? — N'importe où ! " avait-il dit : les vicaires-généraux et Monseigneur ne savaient quelle décision prendre. Il semblait difficile de lui donner un vicariat : on prétend que l'habitude du commandement prédispose à l'obéissance ; mais est-ce toujours vrai ? Le nommer curé n'offrait pas moins d'inconvénient. Et l'expérience ? N'est-il pas dans l'usage qu'un prêtre suive régulièrement la filière, se préparant ainsi graduellement aux graves responsabilités du

ministère paroissial...? Et après un moment de discussion, il fut convenu qu'on ne se prononcerait qu'au conseil suivant. D'ici là, on verrait ce qui pourrait bien se présenter, on réfléchirait, etc.

L'abbé, bravement, se lança dès le premier jour, sans plus attendre, dans un ministère hors cadre. Ce rôle convenait bien à sa nature : il avait toujours eu, étant soldat, un faible pour les francs-tireurs. Et comme il faisait du bien, comme il était très discret et non moins complaisant envers le curé et les vicaires de la paroisse qu'il avait choisie pour y vivre en prêtre habitué, comme il ne réclamait plus auprès de l'administration, on lui avait laissé sa liberté, sans rien lui proposer désormais. Et lui allait toujours se dévouant corps et âme aux miséreux, faisant connaissance avec tous les galetac, semant sans compter l'or et l'argent, encourageant toutes les entreprises généreuses et se multipliant d'une façon qui surprenait ses amis. L'œuvre des vocations trouva près de lui secours matériel, moral et surnaturel. C'est qu'il pensait encore, qu'il pensait toujours à ce petit François de Sales qui n'était point venu !

Et moi, depuis que je sais tous ces détails je trouve (une fois n'est pas coutume) la réalité plus belle que le rêve. N'est-ce point votre avis de même ?

(*L'Univers.*)

PROSPER GÉRALD.

---

### Bibliographie

---

MANUEL DE LA PAROLE. Traité de prononciation, par M. A. Rivard avocat et professeur agrégé d'élocution à l'Université Laval. Vol. in-8, pp. vi-303. Libraire éditeur, P.-J. Garneau, Québec. 1901.

Depuis une quarantaine d'années, en particulier, nous avons toujours compté quelques compatriotes prêchant le bon langage par l'exemple et par l'action. Quand nous sommes entré au Séminaire de Québec en 1861, plusieurs jeunes prêtres arrivés récemment d'Europe,—maintenant presque tous disparus,—ne cessaient d'attirer l'attention des élèves sur les défauts multiples de leur prononciation. Nous ne savons trop pourquoi, mais un fait certain c'est qu'ils prêchaient un peu dans le désert. Les convertis étaient le petit nombre. Pourtant, si on l'avait voulu, il aurait été facile, pendant ces quelques années de collège, de se réformer complètement sur ce point. La tâche était d'autant plus facile qu'il aurait suffi d'écouter et d'imiter l'un des

jeunes prêtres de cette époque, Mgr Hamel, qui, dans notre humble opinion, parle et prononce les mots avec une perfection que personne n'a surpassée.

Ce mouvement n'a pas été inutile, s'il n'a pas eu de résultats immédiats tangibles. Ils ont donné le branle, et c'est peut-être grâce à leur initiative que nous voyons aujourd'hui la question du bon langage prendre une importance considérable. On surveille beaucoup plus la correction de la phrase, la pureté des termes et la propriété des mots. Le temps n'est pas éloigné où les auditoires se montreront plus difficiles et exigeront, non pas qu'on soit véritablement orateur, mais que l'on parle correctement.

“Aujourd'hui, ce mouvement, écrit M. Chapais, n'est pas limité à l'étude de la langue. Il s'étend à l'élocution, à la diction, à la prononciation. On aspire à être non seulement plus correct dans son parler, mais plus élégant dans son dire. Sans doute, nous avons encore bien du chemin à parcourir pour atteindre une perfection relative. Mais il est satisfaisant de constater qu'un effort s'accomplit.

“Voilà pourquoi nous saluons avec une faveur spéciale le nouvel ouvrage que vient de publier M. Adjutor Rivard, et qui est intitulé :

“*Manuel de la parole,—Traité de prononciation.*” Nous n'avons fait que parcourir à la hâte ce manuel de 300 pages ; nous n'avons pu l'étudier. Mais après une lecture rapide, nous tenons à dire combien nous en avons été charmé.

Ce traité didactique, composé au point de vue de l'enseignement, est plein d'intérêt, même pour le lecteur profane, pour l'homme du monde qui aime le beau langage. L'introduction, toute seule, suffirait à faire la fortune du livre. C'est un morceau de choix, ou la justesse du fond, la sûreté de la critique s'allient à l'élégance du style.

“Une langue ne doit pas rester stationnaire,” dit M. Rivard ; vouloir l'immobiliser, la fixer, c'est préparer sa décadence. Car la vie du langage est dans le perpétuel mouvement de ses formes, mouvement lent et presque insensible, dont le peuple est l'agent. Et cela est vrai aussi de la prononciation. Non seulement les règles de la grammaire, mais encore l'orthographe et la prononciation des mots changent avec le temps. “*Consuetudo loquendi est in motu.*”

“ Mais les modifications successives, introduites dans le langage, ne sont pas laissées au caprice des individus ; pour être de bon aloi, elles ne doivent pas trop s'écarter des principes qui ont présidé à la formation première de la langue. Ces changements s'opèrent sous l'influence de deux forces opposées : l'une, la force conservatrice, qui veut garder au langage ses formes actuelles ; l'autre, la force révolutionnaire, qui tend sans cesse à le modifier, à l'altérer, à l'engager dans de nouvelles directions. L'action simultanée de ces deux forces doit être bien équilibrée ; la “santé” de la langue est à ce prix.

“ C'est donc le rôle de la force révolutionnaire de faire marcher la langue, de modifier, de créer. C'est la mission de la force conservatrice, de modérer les élans trop impétueux, de résister aux entraînements aveugles, de faire un choix judicieux parmi les formes nouvelles qui surgissent, tout en laissant le mouvement progressif du langage suivre son cours.

“ Si donc la vie d'une langue est dans l'action simultanée de ces deux énergies, il y a péril, dès que l'équilibre est rompu et que l'une d'elles exerce seule son influence.

“ Or, le langage canadien souffre de deux maux à la fois : excès de force conservatrice, excès de force révolutionnaire. ”

“ M. Rivard rappelle ensuite que la plupart des familles canadiennes qui restèrent au Canada après la cession du pays, avaient quitté la France au milieu du xviième siècle, et avaient apporté avec elles la prononciation alors en usage. Séparées soudainement de la mère-patrie, elles la gardèrent et se la transmirent de génération en génération. Pendant ce temps, la prononciation subissait en France des modifications profondes. Voilà pourquoi nous prononçons une foule de mots autrement que les Français d'aujourd'hui. “ Nous parlons encore comme il y a deux siècles. ”

“ D'un autre côté, la transformation de nos destinées politiques, nos rapports forcés avec des éléments nouveaux, et certaines conditions spéciales du milieu où nous vivons, déterminèrent des altérations sensibles dans notre manière de prononcer le français et nous firent rompre avec la tradition. ”

L'ouvrage de M. Rivard comprend trois chapitres : 1o. Les sons ; 2o. les mots ; 3o. les phrases. Le premier traite des caractères et des sons du français, des voyelles, des consonnes, et de leur notation, du mécanisme vocal, de la gymnastique vocale,

des défauts d'articulation : mollesse, sifflement, lambdacisme, crachement, blèlement, zèzaiement, chuintement, grasseyement ; de la vapeur phonétique des caractères : les voyelles, les diphtongues et les diérèses, les consonnes. Le second traite des mots, des syllabes, de leur liaison, de leur quantité, de leur accentuation. Le troisième chapitre traite des phrases, de la liaison des mots, de leur construction, de leur mouvement, des défauts de la parole : le bégaiement, le balbutiement, le bredouillement. Comme on le voit, c'est un traité complet de prononciation.

Enfin, ce qui donne à ce volume une valeur particulière. C'est le vocabulaire des fautes canadiennes, accompagné du corrigé. Ce vocabulaire fera mieux et plus que maintes dissertations et à ceux qui veulent sincèrement rompre avec la routine trop en honneur et entrer dans une voie nouvelle, il indique la route à suivre et les écueils à éviter.

C'est pourquoi nous félicitons et nous remercions M. Rivard de la bonne œuvre qu'il vient d'accomplir. Puisse le tirage de ce nouveau volume s'écouler aussi rapidement que le premier, et compenser raisonnablement son éditeur, M. J-P. Garneau.

D. COSSELIN. Ptre.

### Calendrier

|    |        |    |  |
|----|--------|----|--|
| 14 | DIM.   | b  | VII ap. Pent. Dedicace des églises du diocèse. 1 cl. Kyr. 2 ton.<br>II Vép. , mém. du suiv. et du dim. |
| 15 | Lundi  | †b | S. Henri, empereur et confesseur.  |
| 16 | Mardi  | b  | Notre-Dame du Mont-Carmel, <i>dl. maj.</i>   |
| 17 | Mercr. | †b | S. Alexis, confesseur.   |
| 18 | Jeudi  | b  | S. Camille de Lellis, confesseur.  |
| 19 | Vend.  | b  | S. Vincent de Paul, confesseur.  |
| 20 | Samd.  | b  | S. Jérôme Emilien, confesseur.   |

### Memento hebdomadaire

QUEBEC.— Les Quarante-Heures auront lieu à Inverness, le 14 ; à Saint-Gervais, le 15 ; à Mont-Carmel, le 16 ; à Standon, le 17 ; à Cap Saint-Ignace, le 18 ; à Saint-Méthode, le 19.

Directeur, M. l'abbé D. Gosselin : Charlesbourg, Qué.